maître d'ouvrage

commune de Lamotte - beuvron

5.1b

Plan Local d'Urbanisme

révision

plan de repérage des servitudes d'utilité publique affectant l'occupation du sol

Direction Départementale des Territoires

Loir et Cher

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction Départementale des Territoires
Loir et Cher

Service Urbanisme et Aménagement
unité politiques publiques de l'urbanisme

échelle : 1/5000

mise à jour :
date / ref : lamotteb.mxd

dessiné par : MJ

élaboration
arrêté le 09/07/1985
publié le 24/01/1986
approuvé le 23/01/1987

révisions
17/11/1988
13/07/2001

modifications
27/09/1990
25/09/1991
14/10/1993
28/06/2007

mises à jour
29/11/1991
28/02/1995
13/10/1998

LEGENDE

- AS1 - Périmètre de protection des eaux potables et minérales
- EL7 - Servitude d'alignement
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- JS1 - Servitudes de protection des installations sportives
- PT2 - Servitudes des transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles
- PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques (tracés à titre indicatif, pas de servitudes)
- T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer

NOTA

Pour toute servitude liée à un risque majeur (inondation, mouvement de terrain etc...) se reporter au document spécifique joint.